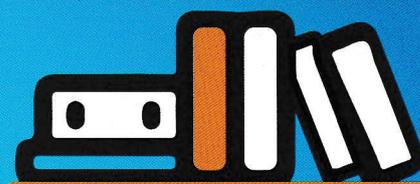


**A LA RENCONTRE
DES LECTEURS
DE LA REVUE !**



DOSSIER DU MOIS



**PALISSAGE
DE LA VIGNE :**

LE PROFILAGE À FROID
POUR LA FABRICATION
DES PIQUETS.

**RENDEMENT
COGNAC :**

UN NIVEAU 2023
À LA FAVEUR DE LA
CONSTITUTION DE
RÉSERVE CLIMATIQUE.

**DOSSIER
VINIFICATIONS 2023 :**

POINT SUR LE MILLÉSIME,
RAPPELS UTILES ET
RECOMMANDATIONS
DES FILIÈRES DU BASSIN.

**LA VIGNE EN 2050
À COGNAC :**

DE LA PHÉNOLOGIE À LA
PRODUCTION, L'IMPACT DU
CHANGEMENT CLIMATIQUE.

L'ORNEC : « les effets des vagues de chaleur dans un contexte de changement climatique »

DES ALTERNATIVES EXISTENT POUR LA VIGNE

Cette année, l'ONERC (Observatoire national sur les effets du réchauffement climatique) a remis à la Première ministre et au Parlement un rapport intitulé : « Les vagues de chaleur dans un contexte de changement climatique ». Point sur ce rapport concernant les cultures annuelles et pérennes, dont la vigne.

Comment se traduisent les fortes chaleurs sur la vigne ? « En viticulture, les fortes chaleurs se traduisent notamment par des phénomènes de dessèchement des feuilles puis des baies [...].

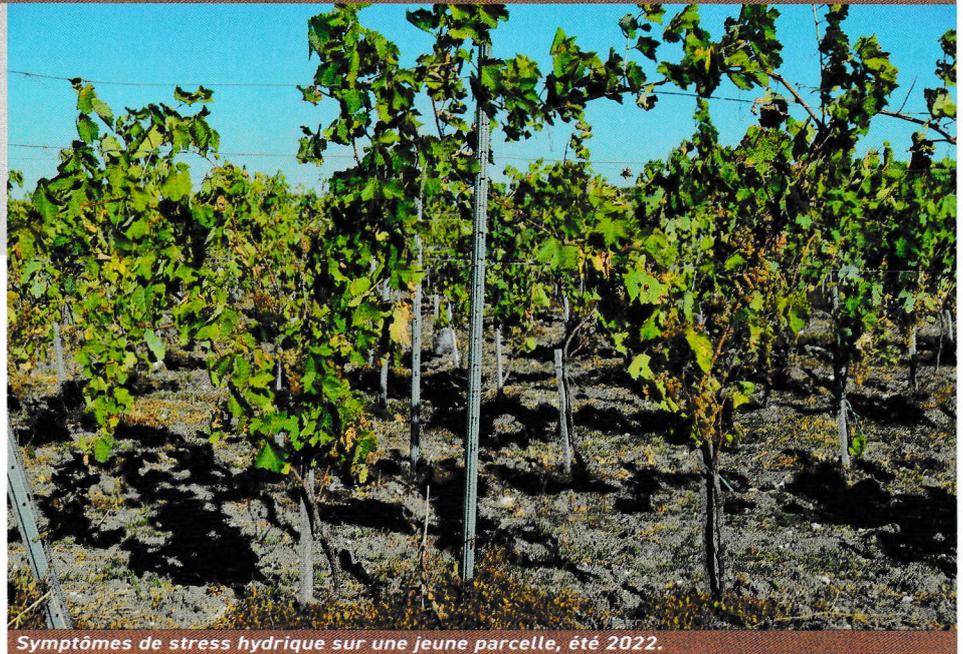
Ces lésions irréversibles peuvent apparaître en quelques heures et découlent de l'éclatement des cellules soumises à des tensions osmotiques trop fortes », indique le rapport. Inutile de dire que, « dans des cas sévères, des pertes de production à l'échelle d'un vignoble peuvent être conséquentes.

La canicule de juin 2019 avait impacté la production des appellations Banyuls et Collioure (66) d'environ 40 %. » Face aux vagues de chaleur qui s'accroissent, les viticulteurs doivent adapter leur parcellaire.

Le rapport de l'ORNEC met l'accent sur quelques adaptations pour les cultures pérennes, dont la vigne. « En diminuant l'éclairage direct, l'ombrage artificiel permet de réduire la température à laquelle sont exposées les plantes cultivées.

Dans le cas le plus simple, cet ombrage peut être obtenu au moyen de filets, tendus verticalement le long du feuillage dans le cas de la vigne, ou horizontalement au-dessus du feuillage dans le cas des arbres fruitiers.

Pour ne pas limiter le rayonnement solaire lorsque cela n'est pas souhaité (perte d'activité photosynthétique), ces filets doivent être aisément repliables. Le rôle de ces filets peut être double avec un usage de protection contre la grêle. Ils constituent



Symptômes de stress hydrique sur une jeune parcelle, été 2022.

cependant des investissements non négligeables, difficiles à amortir sur des cultures à faible valeur ajoutée, et dont l'efficacité vis-à-vis des hautes températures est en cours d'évaluation. »

Des alternatives onéreuses

D'autres dispositifs existent, mais ils sont beaucoup plus onéreux. Par exemple, « les installations agrivoltaïques qui délivrent également cet effet rafraîchissant lié à l'ombrage. Les panneaux photovoltaïques, mobiles et plus espacés que dans une installation classique, sont pilotés pour optimiser l'ensemble du microclimat de la culture qu'ils surplombent (températures basses, températures hautes, luminosité,



Beaudelin-Guerbe sarl

DÉTARTRAGE CHIMIQUE

- PRIX ATTRACTIFS,
- 25 ANS D'EXPERIENCE,
- TRANSPORT DES EFFLUENTS DE DÉTARTRAGE LEGALISÉ (ADR) ET SÉCURISÉ



ACHATS DE TARTRE

- PAIEMENT IMMÉDIAT
- MISE A DISPOSITION DE PALOIS DE STOCKAGE



BP 60031 • ZA DES MALESTIERS • 16130 SEGONZAC
06 15 43 63 59 • beaudelin.guerbe@gmail.com

hygrométrie) [...]. Nécessitant des investissements lourds, ces installations s'appuient sur des contractualisations multiannuelles entre l'agriculteur et l'énergéticien. Leur évaluation se précise, tandis que les installations expérimentales commencent à se multiplier en France. »

« En viticulture, le rafraîchissement par ombrage peut aussi être obtenu au moyen d'arbres implantés entre les rangs de vigne. Là encore, des plates-formes d'évaluation sont en phase de test, les questions de concurrence entre arbres et ceps devant être maîtrisées.

D'ores et déjà, certains vignobles à forte dimension patrimoniale (Bourgogne, Bordelais, Loire, Champagne...) affichent une très forte réticence à une telle modification de leur paysage viticole historique », précise le rapport de l'ORNEC.

Une autre alternative peut être envisagée pour « rafraîchir les cultures », c'est l'irrigation par aspersion. « Cependant, en viticulture comme en arboriculture, l'irrigation se fait principalement au moyen du goutte à goutte.



« En diminuant l'éclairage direct, l'ombrage artificiel permet de réduire la température à laquelle sont exposées les plantes cultivées », selon le rapport de l'ORNEC.

Avis d'expert



Jean-Marie Leclercq :

« Le palissage sera à adapter dans le futur »

« Le palissage de la vigne sera à adapter dans le futur », affirme le spécialiste du palissage, Jean-Marie Leclercq, gérant du CEP Consulting, le premier cabinet indépendant sur le palissage de la vigne. Face aux conditions liées au réchauffement climatique, « les viticulteurs du Sud (Gard, Var...) modifient déjà leur méthode de relevage en tendant leurs fils côté ouest. L'objectif est de faire retomber la végétation pour qu'elle ait un effet d'ombrage sur la vigne », explique-t-il. Les filets paragrêles, qui répondent à différentes problématiques (lutte contre la grêle, réduction de la pression cryptogamique, etc.), « ont aussi un grand intérêt pour la vigne du futur en apportant plus d'ombrage sur la zone végétative et fructifère ». Mais ils ont aussi un inconvénient. « La force du vent va appuyer plus fortement sur les piquets compte tenu du passage d'air limité par les filets. Il y aura donc plus de contraintes et un risque de déformation de piquets dans des parcelles avec filets paragrêle, comme cela a déjà été constaté sur des vignes en Charentes. »

« Les parcelles avec des filets paragrêle présentent aussi un intérêt face au réchauffement climatique grâce à leur effet d'ombrage », déclare Jean-Marie Leclercq.

De plus, les périodes de forte chaleur sont le plus souvent des périodes de sécheresse pendant lesquelles l'usage de l'irrigation en journée est très fortement contingenté, voire interdit. »

Enfin, le rapport explique que, « dans les zones avec relief, le changement d'exposition peut également constituer un moyen de protection contre les températures élevées, par l'utilisation des versants exposés au nord ou au nord-est.

Encore faut-il que de tels versants soient présents et exploitables dans la zone de production ou dans l'exploitation concernée.

Ainsi, en Bourgogne, des mouvements de ce type se manifestent, mais de façon très limitée compte tenu de l'exposition générale (est/sud-est) de ce vignoble. »

José Martinez Teruel

Source : ORNEC.

PECNER
depuis 1878

Avenue des Torulas
16100 MERPINS

Tél. 05 45 82 03 74

e-mail : info@pecner.fr

Tous les produits de Coupe

- Sirops Pur Sucres
- Caramels colorants sans Catalyseur
- Boisés de Chêne
- Extraits aromatiques pour Liqueurs et Cocktails
- Eaux de coupes

